Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20261012-PV149-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/10/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURES
GROUPEMENT INFRASTRUCTURES
SERVICE PROGRAMMATION ENERGIE ET GESTION PATRIMONIALE
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU **09 OCTOBRE 2026**

P.V. n° 149
Dossier n° 3

Objet : Demande d'autorisation de signer la convention de groupement de commandes avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour la fourniture et l'acheminement de gaz pour les années 2029-2030-2031

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant la demande d'autorisation de signer la convention de groupement de commandes avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne pour la fourniture et l'acheminement de gaz pour les années 2029-2030-2031,

Décide à l'unanimité,

- **D'approuver la convention de groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement de gaz pour les années 2029 à 2031, étant précisé que le SDIS 77 en bénéficiera à compter du dernier trimestre 2030 ;**

- **D'autoriser la Présidente du Conseil d'administration à signer la convention de groupement de commandes, ainsi que tout acte modificatif.**

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU